













SNEP95 - FSU

SNUEP95 - FSU

CDEN du 14 mai 2018 Sectorisation collège Déclaration liminaire de la FSU95

Madame la vice-présidente du Conseil départemental, monsieur le préfet, monsieur le directeur académique, mesdames et messieurs,

Ce CDEN se réunit 8 jours avant le mouvement social des Fonctions publiques auquel appelle l'ensemble des organisations syndicales. La FSU et ses syndicats sont à l'origine de cette mobilisation.

Le gouvernement souhaite très ostensiblement empêcher la Fonction publique de mener à bien ses missions. Son seul objectif semble désormais la mise en marché, voire la privatisation des missions de services publics, afin de permettre à des sociétés privées de s'enrichir sur le dos de tous ceux qui ne sont pas les « premiers de cordée » si chers au président de la République. Cette politique néolibérale détruit les solidarités, le lien social et au bout du compte la cohésion nécessaire à toute nation.

Les managers de la République ne s'en préoccupent pas aveuglés qu'ils sont par leur volonté d'enrichir les actionnaires et autres agioteurs.

La casse sociale en œuvre va encore aggraver les conditions d'existences des plus démunis et des plus fragiles, des retraités, des jeunes, des familles monoparentales... Elle risque aussi de précariser une bonne part des classes moyennes, sur qui désormais, repose aussi l'essentiel de la charge fiscale.

À l'Éducation nationale, les annonces sont catastrophiques : suppressions de postes, recrutements croissants de contractuels, affaiblissement de la représentation syndicale, développement du prétendu « salaire au mérite » dont les buts réels sont de réduire les rémunérations et d'imposer une soumission servile à la hiérarchie... Les projets du ministre suscitent une forte inquiétude chez les personnels. Tout comme la mise en place de la sélection dans l'enseignement supérieur, qui se fait au détriment des plus modestes.

La mission de l'École est d'assurer à tous les enfants de la République, sur tous les territoires, un égal accès aux savoirs et à la connaissance, émancipateurs du citoyen et permettant à chacun de trouver sa place dans le monde du travail. Au contraire, la politique actuelle vise à conforter les inégalités, en brisant les solidarités territoriales, en réservant la culture classique aux quartiers favorisés, en bâtissant l'orientation des enfants des classes moyennes et populaires en fonction des besoins immédiats des entreprises de la région où ils vivent. Comment comprendre autrement la régionalisation programmée du service public d'orientation? Ou le transfert de l'apprentissage au MEDEF? Comment interpréter autrement la réduction drastique des moyens que subit la plus grande partie des établissements du second degré, ceux qui n'ont pas la chance de scolariser les enfants de l'élite, futurs « premier de cordée » ?

Nous sommes réunis ce soir pour un CDEN dont l'ordre du jour concerne les sectorisations des collèges publics des communes d'Argenteuil, d'Ermont, de Sarcelles et de Saint-Ouen-l'Aumône. Nous avions demandé lors du dernier CDEN que nos collègues des établissements concernés par la refonte des sectorisations soient associés à la réflexion.

Force est de constater que cela n'a pas été le cas! Compte tenu du contexte dans lequel nous nous trouvons, nous nous interrogeons. Ne faut-il pas voir là un nouveau pas, à l'échelle locale, vers la politique de classe que nous dénonçons au plan national?

Dans l'essentiel des collèges concernés, les chefs d'établissement ont exercé une véritable rétention des informations dont ils disposaient. Certains de nos collègues ont été alertés par les professeurs des écoles de leur secteur, qui ne savaient pas quelles informations donner aux familles des élèves de CM2 sur le collège ou leurs enfants seraient affectés! Malgré cela, plusieurs chefs d'établissements ont refusé de donner la moindre information, ce qui jette une lumière crue sur les conséquences que peut avoir l'autonomie des établissements lorsqu'elle s'inscrit dans une logique managériale.

Comment peut-on travailler dans ces conditions-là? C'est tout un lien de confiance qui est brisé.

Nous constatons par ailleurs que le travail de redécoupage des secteurs scolaires a été mené extrêmement tardivement, après que les DGH aient été notifiées aux EPLE. Comment Monsieur le Directeur Académique, comptez-vous faire évoluer les DHG des établissements concernés ? Vous nous avez annoncé en CTSD que la réserve départementale de moyens est très faible. Par ailleurs, la période des vœux des personnels au mouvement intra-académique est achevée. L'administration compte-t-elle faire appel à des personnels contractuels, au statut précaire et à la formation allégée ?

Y aura-t-il, dans les années qui viennent des suppressions de postes dans les établissements qui vont perdre des élèves? Combien de collègues devront-ils effectuer leur service sur plusieurs établissements?

Monsieur le directeur académique, quand et comment comptez-vous informer nos collègues à ce propos ?

Enfin, nous nous interrogeons sur la pérennité des modifications de sectorisation qui nous sont présentées ici. Si on prend l'exemple d'Argenteuil, on constate que les effectifs en collège ont augmenté de 663 élèves entre 2010 et 2018. Les 9 collèges de la commune ont dû se partager un surcroît d'élèves équivalent à un établissement supplémentaire. Or, selon les prévisions des services

de la DSDEN, il y aura à la rentrée prochaine 164 élèves de plus qu'en septembre 2017. À ce rythme, ce n'est pas une simple évolution de la carte scolaire qui peut résoudre les problèmes d'effectifs, mais la construction de un ou plutôt de deux nouveaux collèges! Madame le vice-présidente que comptez vous proposer?

L'idée de revoir les sectorisations des collèges d'Argenteuil, d'Ermont, de Saint-Ouen-l'Aumône et Sarcelles aurait pu être intéressante si elle avait eu pour seuls objectifs un rééquilibrage des effectifs et une amélioration de la mixité sociale.

Mais la précipitation et l'opacité dans laquelle tout cela se fait, ne laissent rien augurer de bon ! Des familles, prises au dépourvu risquent surtout, pour certaines qui en ont les moyens, de chercher à scolariser leurs enfants dans des établissements privés ! Est-ce là l'objectif sous-jacent de cette précipitation et de cette absence de communication tant en direction de nos collègues que des familles ? Ce serait en tout cas conforme aux grandes orientations gouvernementales de casse du service public !

Parce que nous refusons le chacun pour soi, la paupérisation des classes populaires et la précarisation des classes moyennes, parce que nous demandons une plus juste répartition de la richesse produite, en particulier au travers du service public, la FSU et ses syndicats appellent à participer au mouvement du 22 mai.

Merci de votre attention